et Marie Willig, 28 ans, peigneuse, rue Decrême. — Désiré Maison, 50 ans, domestique rue des Longues-Haies, et Florine Roger, 46 ans, marchande de friture, rue des Longues-Haies, 130. — Charles Tricot, 27 ans, apprêteur, rue Descrême, et Augustine Bateman, 23 ans, cuisinière, rue des Parvenus, 57. — Pierre Vanderherten, 23 ans, chaudronnier, rue des Longues-Haies, 215, et Marie Vlamynck, 22 ans, soigneuse. — François Thiebaut, 31 ans, carreleur, rue de la Halle, 2, et Thérèse Braeke, 34 ans, tisserande. — Ferdinand Leidnig, 30 ans, peintre, rue Bayart, 43, et Adèle Verlinde, 26 ans, tisseuse. — Amand Walla, 23 ans, surveillant, rue Solférino, 19, et Marie Vatthier, 22 ans, soigneuse, rue Solférino, 4. — Eugene Champion, 22 ans, débourreur, rue de la Guinguette, 40, et Eugénie Dumez, 24 ans, soigneuse, rue de Naples, 5. — Henri Goethals, 32 ans, chauffeur, rue de Flandre, 11, et Adolphine Degeyter, 23 ans, soigneuse rue Jacquart, 16. — Alfred Coussaert, 26 ans, apprêteur, rue de la Rondelle, et Louise Mercier, 26 ans, dévideuse, rue Delattre, 21.

Déclarations de décès du 13 juin. — Gustave Allaert, 5 ans, rue de l'Hommelet, 105. — Adèle Piette 45 ans, rue Decrême. — Juliette Duforcau, 7 ans, au Hutin. — Maurice Debosschère, 9 mois, rue de la Vigne. — **Du 14.** — Marie Fervacque, 21 ans, sans profession, rue Neuve, 55. — Marie Vausele, 3 ans, rue de l'Avocat, 8. — Léon Vanhoutte, 5 jours, rue Lafayette. — Ludgis Delerin, 1 an, rue Charlemagne, impasse Nabuchodonosor. — Zulma Fruit, 28 ans, ménagère, rue des Arts, 182. — Jean Debosschère, 58 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Charles Lebrun, 22 ans, dessinateur, rue de Tourcoing, 5.

Wattrelos. — Publication de naissances du 6 au 13 juin. — Marie Forment, Saint-Liévin. — Sylvie Leclercq, Gauquier. — Alfred Delescluse, St-Liévin, Flore Leveugle, Crétinier. — Aurélie Hubaut, Plouys — Ferdinand Nys, Vieille-Place. — Georges Delignies, Petit-Tournay. — Angele Castel, Place. — Adèle Fernutge, Crétinier. — Octave Houttemane, Place. — **Publications de mariages** du 13 juin. — Entre Henri Desmet, 30 ans, garçon boucher et Sophie Sénécaux, 22 ans, sans profession. — David Deruytere, 28 ans, tisserand, et Mathilde Vanlandeghem, 23 ans, soigneuse. — Aldore Harduin, 25 ans, fileteur, et Marie Peut, 22 ans, soigneuse. — Henri Jouret, 26 ans, tisserand et Sophie Notte, 26 ans, tisserande. — Henri Vandevelde, 36 ans, domestique et Louise Vends, 23 ans, servante. — **Mariages** du 6 au 13 juin. — Entre Pierre Demettre, 25 ans, ourdisseur, et Flore Desfontaines, 27 ans, tisserande. — Edouard Demeire, 29 ans, trieur de laine et Marie-Louise Verplancke, 25 ans, moulineuse. — **Déclarations de décès** du 9 au 13 juin. — Florent Dubus, 21 ans 9 mois, tisserand, Bas-Chemin. — Emilie Vienne, 10 mois, Touquet. — Vanlentine Quique, 19 mois, Place. — Florentine Deldalle, 69 ans 1 mois, ménagère, Nouveau-Monde. — Marie Lemaire, 18 ans 3 mois, tisserande, Vieille-Place.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille FARVAQUE-DESCOUBRY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie FARVAQUE, décédée à Roubaix, le 13 juin 1886, à l'âge de 21 ans 11 mois, administrée des Sacrements de notre mère, la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 16 courant, à 9 heures en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 15, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 55. (Café des Arcades)

Les amis et connaissances de la famille LEBRUN-ANTIOCHUS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles LEBRUN, dessinateur, décédée à Roubaix, le 13 juin 1886, à l'âge de 22 ans et 2 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels de 2e classe, qui auront lieu le mercredi 16 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouvaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau des Dutriez. L'Obit du mois de 2e classe sera célébré le lundi 9 août, à 9 heures 1/2.

Les amis et connaissance de la famille VANDEBEUQUE-EMAILLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jean-Eutrope-Joseph VANDEBEUQUE, décédé à Roubaix, le 15 juin 1886, à l'âge de 2 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le mercredi 16 courant, à 4 heures, en l'Eglise Notre-Dame à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ermitage, 13.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame à Roubaix, le jeudi 17 juin 1886, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Paul-Louis-Joseph DELHUE, époux de Dame Marie DUHAMEL, décédé à Roubaix, le 24 juin 1884, dans sa 45e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 17 juin 1886, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Dame Julie-Henriette WATTINNE, veuve de M. Jean DUHAMEL, décédée à Roubaix, le 16 mai 1886, à l'age de 67 ans et 10 mois, administrée des Sacrements de notre mère la SainteEglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 15 juin 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Jean-Baptiste HUS, époux de Dame Régina DEMEYER, décédé à Roubaix, le 18 mai 1886, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église *Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 16 juin 1886, à 9* heures 3/4, pour le repos de l'ame de Monsieur Léon BERTEAUX, boulanger, époux de Dame Marie TAHON, décédé à Roubaix, *le 12 juin 1885, à l'age de 72 ans*, administré des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Incendie du château d'Avelesges. — Le château d'Avelesges (Somme), appartenant à M. des Varennes, a été detruit ces jours-ci par un incendie allumé par une main criminelle.

M. des Varennes habite Paris depuis quelques mois et la surveillance du château est laissé à un intendant.

Vers trois heures du matin, celui-ci fut réveillé par les grognements des chiens; il n'y fit pas grande attention, mais un craquement se produisant quelques instants plus tard, il se leva et s'aperçut que le feu était au château.

L'incendie avait pris naissance dans les combles et quand les habitants avertis par les cris arrivèrent, il était déjà trop tard pour s'en rendre maitre.

On essaya d'enlever le mobilier, mais il était impossible de pénétrer dans les chambres et on dut y renoncer.

Les pertes se chiffrent à 160.000 fr.

Comme nous l'avons dit, une main criminelle a allumé l'incendie.

M. et Mme des Varennes, qui ont été avertis par télégramme, se sont d'un commun accord écriés : « C'est Maire qui a mis le feu. ! »

Ce Maire était, il y a environ six semaines encore, cocher chez M. des Varennes. Il n'était pas voleur, mais buvait beaucoup, et dans ses moments d'ivresse, devenait intraitable.

Maire avait fait connaissance dans la maison de son maitre d'une femme de hambre, dont il était tombé amoureux. Lui ayant demandé sa main, elle la lui avait refusée à cause de ses habitudes d'ivrognerie. Le cocher en avait alors conçu une violente rancune; plusieurs fois, il avait proféré des menaces de mort et Mme de Varepnes, craignant pour sa femme de chambre, l'avait placée chez une de ses parentes. Maire avait été ensuite congédié.

Sorti de chez ses maîtres, en possession d'une somme d'environ 750 francs, il ne tarda pas à dissiper cet argent, et le 4 juin il se présentait chez le concierge de M. des Varennes et lui annonçait son départ. « Je me rends à la gare de Lyon, dit-il, mais M. des Varennes se souviendra de moi; il m'a empêché de me placer; cela ne lui portera pas bonheur; j'en reponds. »

Depuis cette époque, on n'a plus entendu parler de lui. Le parquet a fait commencer immédiatement les recherches les plus actives.

Duel aux ciseaux. — Deux apprentis, âgés de seize et de dix-sept ans, étaient depuis quinze jours dans un atelier de la rue Saint-Denis, à Paris, s'étaient pris de querelle dès leur arrivée et avaient immédiatement conçu l'un pour l'autre une haine qui se traduisait à chaque instant par des bousculades.

Résolus d'en finir une bonne fois, ils décidèrent hier de se rencontrer à la sortie de l'atelier et de vider leur querelle à coups de ciseaux.

Hier soir, les deux gamins descendirent ensemble dans la cour et entamèrent une bataille furieuse.

Le concierge et des voisins s'apercevant qu'ils étaient armés de ciseaux voulurent les séparer, mais au moment où ils intervenaient l'un d'eux s'affaissait sur le sol : il venait de recevoir un coup de ciseaux au-dessous du sein droit. La blessure est très grave.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, il a été reconduit chez ses parents.

L'autre apprenti a été arrêté aussitôt et consigné à la disposition de M. Brissaud, commissaire de police.

Horrible accident près Grenoble. — La commune de Chaparellan a été le théâtre d'un horrible accident.

Un jeune homme de vingt-six ans, le nommé André Paquet, occupé à cueillir la feuille du mûrier, est tombé d'une hauteur de deux mètres sur un échalas qui lui a perforé les intestins et s'est enfoncé de cinquante centimètres jusque dans l'estomac.

Le malheureux, avant d'expirer, a eu le courage d'arracher lui même l'échalas.

Paquet laisse une veuve de dix neuf ans dont nous renonçons à dépeindre le désespoir.

On sait que le général Boulanger, dans sa réponse à M. Amagat, avertissait le député du Cantal qu'il donnait au médecin militaire, qui a déclaré le fils de Chanson, député, impropre au service, l'autorisation de le poursuivre en diffamation.

Voici la réponse de M. Amagat au ministre de la guerre :

Mauriac, 4 juin 1886.

Monsieur le ministre de la guerre,

Je vous avais signalé un abus. Vous voulez bien me répondre que l'abus s'est commis selon les regles. Je le savais.

Vous autorisez le médecin, qui n'est pas le coupable, à me poursuivre. Il faut lui en donner l'injonction.

Je prends l'engagement d'établir, devant la cour d'assises, qu'il s'est trouvé un député assez peu accessible au sentiment de l'honneur pour soustraire son fils aux devoirs militaires, qu'il s'est trouvé un préfet assez complaisant pour couvrir cet acte de désertion.

Agréez, monsieur le ministre de la guerre...

AMAGAT.

Le testament de Victor Hugo. — Nul n'ignore que notre grand poète national a laissé une quantité considérable de manuscrits dont la publication est appelée à prendre le caractère d'un véritable événement littéraire.

Parmi ces manuscrits figure un poème dont le titre seul constitue un élément de succès : *Les Parfums célestes.*

L'idée première de ce poème a été inspirée à Victor Hugo par l'excellent *Savon des Princes du Congo*, de la maison Vaissier frères, produit dont le parfum était le mieux fait pour réaliser cette grande imagination d'un poète. 23349

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Scandale municipal de Marseille

Marseille, 15 juin. — L'instruction de la grave affaire des pots-de-vin au conseil municipal est poursuivie activement par le juge d'instruction.

On n'a rien trouvé de compromettant chez les trois édiles dont le domicile a été soumis à une perquisition, hier, mais on assure que cinq autres dont les noms voltigent de bouche en bouche, auraient eu aussi une conduite assez louche; il est même question d'expulser en bloc ces bons républicains s'ils se montrent à la prochaine séance du conseil.

Le maire va enlever à M. Lapeyre sa délégation de la police; on pense que le préfet le suspendra de ses fonctions d'adjoint.

Sa démission s'impose comme celles de plusieurs de ses collègues.

Mœurs Corses

Bastia, 15 juin. — L'une des dernières élections complémentaires, à Morsilia, près de Porto-Vechio, le nommé Christiani, rencontrant M. Paoli, maire dudit canton, lui demanda pourquoi il n'était pas inscrit sur les listes électorales.

Le maire lui en expliqua le motif et l'invita à l'accompagner à la mairie pour se rendre compte de l'exactitude de ce motif.

Le maire se dirigea alors du côté de la maison commune.

— Regarde-moi, lui dit Christiani, qui avait levé et armé son fusil.

A peine retourné, M. Paoli recevait, au milieu du front, une balle tirée à bout portant par le lâche asssassin.

Le maire tomba mourant sur le sol.

Les personnes présentes voulurent se porter à son secours; mais Christiani leur dit : « Que personne n'approche; je veux le voir agoniser! » Disant cela, il arme son fusil et se met en état de faire feu. Personne n'osa s'avancer.

Le brigand regarda râler sa victime, et, s'étant assuré qu'il était bien mort, il partit sans être inquiété.

Comme horrrible, c'est déjà joli; mais voici qui l'est davantage, si possible : toutes les jeunes mères veulent que ce bandit soit le parrain de leurs enfants : c'est, pour elles, une gloire d'avoir un malfaiteur de cette espèce pour compère : car la croyance de toutes les mères est que l'enfant aura les *qualités* du parrain!

Le prince Napoléon

On lit dans le *Figaro* :

Le prince Napoléon a passé la journée d'hier à Saint-Gratien, chez sa sœur la princesse Mathilde.

Contrairement à ce que dit un journal du matin, le prince se porte à merveille. Il se dispose à partir pour Genève, où il compte s'installer. Il a, en effet, depuis *longtemps, renoncé à se rendre en Allemagne*, au-devant de son fils, le prince Louis-Napoléon, comme il en avait formé le projet avant qu'il fut question d'expulsion.

La fête des fleurs

Paris, 15 juin. — Cette fois enfin le soleil a brillé sur la fête des Fleurs qui a été vraiment magnifique. La journée d'hier a été fructueuse pour les victimes du devoir.

Dès une heure de l'après-midi, le jardin des Tuileries a été envahi par une foule de curieux, puis peu à peu les voitures et les équipages sont arrivés, et à trois heures et demie il y avait plus de cinquante mille personnes dans les jardins; mais s'il y avait plus de monde, il y avait moins d'entrain et de fleurs que la dernière fois.

La fête n'en a pas été moins fort bruyante et surtout très encombrée; l'allée centrale offrait dans la soirée un coup d'œil des plus pittoresques, les promeneurs étaient nombreux et la circulation des voitures difficile.

Parmi les équipages les plus remarquables, citons : un panier recouvert d'un immense parasol chinois émaillé de roses, puis une victoria artistiquement décorée de bleuets, de roses et d'œillets.

On se disputait littéralement le numéro du journal des *Victimes du Devoir*.

Le soir, le feu d'artifice, les illuminations et la retraite aux flambeaux ont été très réussis.

A Decazeville

On télégraphie de Decazeville au *Cri du Peuple*, lundi, 6 heures du soir :

Les ouvriers se sont présentés ce matin aux chantiers. Un grand nombre sont exclus et un plus grand nombre ajournés jusqu'à la réorganition des services.

Basly restera ici trois ou quatre jours pour la liquidation de la situation.

Une arrestation

La *Gazette des Tribunaux* confirme l'arrestation de l'auteur de la tentative d'assassinat commise, dans la nuit du 9 au 10 juin dernier, sur M. Colomb, dans un wagon de 2e classe, entre Viroflay et Versailles. Cet individu est un nommé Théophile-Gaston Renard, âgé de 26 ans, célibataire, né à Villemoche (Yonne).

Les fenians américains — Plus de trève

Londres, 14 juin. — On télégraphie de New-York au *Standard* : O'Donovan Rossa dit que la défaite de M. Gladstone a eu pour conséquence une recrudescence de souscriptions pour les fonds des dynamiteurs.

L'*United Irishman* publie une adresse des fenians qui se termine ainsi :

Le Home Rule est mort.

Nous devons par conséquent recommencer la guerre et nous venger des douze mois de patience que nous venons de traverser.

La trève à laquelle les fenians avaient consenti pendant la discussion du *Home Rule* a été denoncée dans une séance tenue aujourd'hui.

Massouah détruit par le feu

Marseille, 15 juin. — Les dernières nouvelles d'Abyssinie annoncent que la ville de Massouah vient d'être complètement détruite par un incendie. Le feu a duré pendant quatre jours. Tous les négociants italiens, indiens, arabes, sont ruinés. Les soldats italiens ont fait des prodiges pour sauver les habitants affolés. Mais leurs efforts n'ont pu empêcher plusieurs habitants de périr dans les flammes.

Archidako, village situé à six kilomètres de Massouah, a été également incendié. On ne sait encore si le sinistre provient d'un accident ou de la malveillance.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Le conseil des ministres

Paris, 15 juin. — Au conseil des ministres, M Sarrien a annoncé que tout travail était repris à Decazeville. Un certain nombre d'ouvriers pourront recommencer à travailler après la réorganisation de l'administration. Les ouvriers éliminés ont protesté.

La commission sénatoriale

Paris, 15 juin, 1 h. 40. — Les groupes de la droite et de la gauche républicaine du Sénat sont réunis en ce moment. La droite pour examiner la liste des candidats du centre gauche opposés à l'expulsion—il est probable que le groupe appuiera celle-ci dans les bureaux.—La gauche, pour arrêter la ligue de conduite à tenir dans la discussion et choisir ses candidats favorables à l'expulsion.

La réunion dans ces bureaux aura lieu à 2 heures. On prévoit que la discussion sera très vive. Plusieurs sénateurs républicains qui étaient opposés à toute mesure d'expulsion déclarent aujourd'hui qu'ils s'abstiendront dans le vote final.

On voit dans cette détermination l'influence des menées ministérielles.

Paris, 16 juin, 3 h. 05. — Les bureaux du Sénat se sont réunis à 3 heures pour nommer les membres de la commission d'expulsion.

Les résultats de deux bureaux seulement sont connus : le 6e a élu M. Caduc, favorable, par 15 voix contre 14 à M. Allou, hostile ; le 8e, M. Robert de Massy, hostile, par 11 voix contre 8 à M. Marcou, favorable.

Paris, 15 juin, 3 h. 10. — Le premier bureau a élu M. Didde, hostile, par 18 voix contre 7 à M. Dusollier, favorable ; le deuxième, M. Journault, favorable, par 15 voix contre 8 à M. Logache, hostile.

La question des sucres

Paris, 15 juin, 1 h. 30 soir. — M. Delelis a remis aujourd'hui au président du conseil une nouvelle et énergique protestation contre tout projet d'ajournement des lois relatives aux sucres, aux céréales et aux bestiaux, au nom de nombreux cultivateurs de l'arrondissement de Dunkerque.

Une explosion de dynamite à Decazeville

Decazeville, 15 juin. — Une explosion de dynamite a eu lieu la nuit dernière à Bourran sur le toit de la maison d'un mineur ; les dégâts sont purement matériels; des pierres ont été lancées contre les sentinelles de Firmy.

L'affaire Watrin

Rodez, 15 juin. — L'affaire Watrin a commencée dans la matinée devant la cour d'assises.

Grande affluence à l'audience du matin, qui a été consacrée aux formalités ordinaires. Le président a communiqué au jury le plan de la localité où le meurtre a été commis et fourni les explications nécessaires.

Les ducs d'Alençon et de Nemours à Eu

Paris, 15 juin. — Les ducs d'Alençon et de Nemours sont arrivés ce matin à Eu.

M. Lemyre de Villiers

Tananarive, 15 juin. — M. Lemyre de Villiers est arrivé ce matin à Tananarive.

La politique de M. Gladstone et l'Angleterre

Londres, 15 juin. — Le *Times* continue à attaquer M. Gladstone, mais de nombreux meetings sont organisés en faveur de sa politique.

Les Anglais en Egypte

Londres, 15 juin. — L'Angleterre voulait retirer ses troupes de la haute Egypte à cause des maladies et des chaleurs, mais elle y a renoncé sur l'avis que des insurgés du Soudan avançaient.

Le nouveau président de la Républiqne Argentine

Buenos-Ayres 15 juin. — M. Stelman a été proclamé président de la République Argentine.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 15 juin 1886

Présidence de M. FLOQUET, président.

La distribution comprend un rapport de M. le marquis des Roys sur le blé, l'orge, l'avoine et les farines, et un projet de loi militaire.

M. Raoul Duval a présenté un amendement à la loi sur les sucres appliquant la surtaxe aux sucres étrangers des pays hors d'Europe avec le bénéfice de l'admission temporaire.

La séance est ouverte à deux heures.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les sucres.

M. Renard regrette que M. Peytral, parlant au nom du gouvernement, se soit trop souvenu qu'il représentait Marseille. Mais M. Devolle affirmait au concours régional de Lille son intention formelle de proroger la loi de 1884.

L'orateur fait ensuite un parallèle entre la loi allemande et la loi française ; il démontre la supériorité de la première qui défend mieux l'industrie nationale.

M. Raoul Duval combat la proposition. Il dit que la surtaxe est la cause de notre infériorité industrielle.

La séance continue.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 15 juin 1886

Présidence de M. LE ROYER

Ouverture à 3 h. 1/2.

M. Le Royer annonce que le sort a désigné la Haute-Garonne pour élire un sénateur en remplacement de M. Laurent Pichat, inamovible, décédé.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les sociétés de secours mutuels.

M. Maze développe un amendement à l'article 10.

La séance continue.

CARROUSELS DES ENVIRONS DE ROUBAIX

Le dimanche 20 juin. — Hem (il sera continué le lundi).

Le dimanche 4 juillet. — Flers (au pont-du-Breucq).

Le dimanche 18 juillet. — Flers (bourg).

Caisse d'Epargne Postale

La Caisse d'épargne postale est placée par la loi sur la garantie de l'Etat.

Elle donne à toute personne la faculté de placer, dans des conditions de sécurité absolue, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à *un franc* (1 fr.) Le compte de chaque personne ne peut dépasser *deux mille francs* (2,000 fr.) versés en *une* ou *plusieurs fois*.

LIVRET NATIONAL DÉLIVRÉ GRATUITEMENT. — Après le premier versement, il est remis gratuitement à l'intéressé un livret national au moyen duquel tout déposant peut continuer ses versements et retirer son argent dans les 6,000 bureaux de poste ouverts tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale.

INTÉRÊT. — Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de trois francs pour cent (3 fr. p. 100). Cet intérêt part du 1er ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-meme producif d'intérêt.

ACHAT GRATUIT DE RENTES. — Tout déposant dont le crédit est suffisant pour acheter dix francs (10 fr.) *de rentes ou davantage*, peut faire opérer cet achat sans frais, par la Caisse d'épargne postale.

TRANSFERTS. — Tous les receveurs des postes se chargent de remplir les formalités voulues pour faire transférer à la Caisse d'épargne postale, sans frais pour les intéressés, les fonds déposés dans les Caisses d'épargne privées.

FEMMES MARIÉES. — Les femmes mariées peuvent se faire délivrer des livrets sans l'assistance de leurs maris.

MINEURS. — Les mineurs peuvent également se faire ouvrir des livrets sans l'intervention de leur représentant légal.

VERSEMENTS. — A chaque versement, il est remis au déposant une quittance extraite d'un livre à souche en échange de laquelle le livret lui est rendu dans le délai maximum de trois jours francs, soit au bureau de poste, soit à domicile, s'il en a exprimé le désir.

REMBOURSEMENTS. — Les titulaires de livrets qui veulent se faire rembourser tout ou partie de leur compte adressent directement leur demande au ministre des postes et des télégraphes, à Paris. Par le retour du courrier, ils reçoivent l'autorisation de toucher leurs fonds au bureau de poste qu'ils ont désigné suivant leur convenance.

NOTA. — Les demandes de livret, de remboursement, de transfert et d'achat de rente se font au moyen de formules imprimées qui sont mises à la disposition du public dans tous les bureaux de poste.

Les agents des postes sont tenus de donner au public tous les renseignements complémentaires sur le service de la Caisse d'épargne postale qui pourraient leur être demandés.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 706e livraison (12 juin 1886). Texte : Rouzétou, par S. Blandy. — La poste aux lettres, par Louis Paulian. — *La tante Derbier*, par Mme Chéron de la Bruyère. — La photographie en voyage, par Louis Rousselet.

Dessins de : Ed. Zier. P. Renouard. Myrbach.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA MODE DE PARIS

52 numéros, paraissant chaque dimanche avec 8 pages grand format, contenant par an plus de 3,000 Modèles de toilettes, costumes, confections, chapeaux, lingeries, bijoux, coiffures, accessoires de toilette, costumes et confections pour enfants, jouets, travaux à l'aiguille, au crochet, tapisserie, ameublement, etc. *Charades, énigmes et problèmes divers, un Courrier* traitant spécialement de la mode et un autre des détails de la toilette ; Romans et nouvelles ; Causeries anecdotiques, menus et recettes de cuisine et d'économie domestique. Enfin 24 grands Supplements renfermant dans une année plus de 1,000 Patrons en grandeur naturelle et Modèles de broderies en tous genres.

1re édition, sans gravures coloriées. **14** fr par an.

2e — avec 52 grav. coloriées. **25** f. par an.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de FIRMIN-DIDOT et Cie, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-postes en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

On s'abonne aussi au bureau du journal, à Lille sans frais.

COMPTOIR DE CHANGE

Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place
Emile VION
Maison de confiance connue et fondée à Lille en 1867

ACHAT ET ESTIMATION
d'or, d'argent et de diamants

CONSEIL A SUIVRE
AU PRIX DE 150 FRANCS

On peut acheter les obligations 3 0/0 du CRÉDIT FONCIER, émission 1885, remboursables à 500 fr. et participant chaque année à **6** tirages. A chaque tirage : 1 lot de **100,000** fr.; 1 lot de **25,000** fr.; 6 lots de **5,000** fr.; 45 lots de **1,000** fr.

Vendre les Obligations Lille 1860, 1863, Anvers 1874, 1882, Bruxelles 1879, qui, toutes, perdent au remboursement 6 à 14 fr., *tandis que les Obligations Foncières gagnent toujours au remboursement* **50 francs**.

N. B. — Les obligations foncières sont libérées de trois versements.

COUTEAUX
Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour *magasins*, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON
BONNAVE-PECQUEUR
Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons
Réparations et repassage tous les jours.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Une ancienne renommée. — L'utilité qu'il peut y avoir pour nos lecteurs d'être fixés sur le mérite réel des pectoraux annoncés chaque jour, nous engage à porter à leur connaissance que, par suite d'expériences faites dans les hôpitaux de Paris et en ville, il a été constaté par M. le Dr Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine de Paris, que la véritable Pâte de Regnauld a une supériorité marquée sur les autres pectoraux et qu'elle ne contient pas d'opium. Aussi peut-on se servir de ce délicieux bonbon même aussitôt après le repas, et le donner aux enfants en bas âge.

Ces avantages expliquent la vogue de la Pâte Regnauld, employée depuis 1820 pour la guérison des rhumes, catarrhes, irritation de poitrine, ains que la préférence que lui accordent Messieurs les médecins.

La véritable Pate de Règnauld, préparée 19, rue Jacob, Paris, se vend 1 fr. 50 la boite, 75c. la 1/2 boite dans toutes les pharmacies. 12087—23433

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

Mercerie, Lingerie, Chapellerie
ET DIVERS

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE, ETC. 3

MERCERIE EN GROS
A LA NAVETTE D'OR
7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix
FOURNIER-CHIEUS
Articles recommandés : Brosserie, cravates, foulards, corsets, rubans de soie, cotons et laines à tricoter. — Bijouterie, deuil et doublé. Dépôt de gilets de chasse du Santerre. 513

FACQUES-LEDUC
6, rue du Curé, 6, Roubaix
MERCERIE-GANTERIE
ARTICLES DE PARIS, PARFUMERIE FINE
BONNETERIE, LAINE ET COTON
SPÉCIALITÉ DE JERSEY 514

AUX FABRIQUES PARISIENNES
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix
Grande spécialité de trousseaux et 1 yettes. Lingerie et broderie en tous genres.
Dépôt de broderies à la main de Nancy et des Vosges.
Spécialité de linge brodé et cousu à la main. — Prix exceptionnels. 515

CHEMISES EN TOUS GENRES
GROS ET DETAIL
Il y a toujours en magasin choix considérable de chemises unies et brodées, lavées à neuf. Rayon spécal de mérinos de Reims, en 1 m. de large, à partir de 1 fr. 10 et au-dessus. Mérinos pour deuil en 180. Faux cols et manchettes, pour hommes et pour dames. Gants de peau.
VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue 516

FABRIQUE DE CHAPEAUX
Feutre et Soie
Pierre SEGARD
40, Rue Saint-Pierre, angle de la rue de l'Ermitage
ROUBAIX 517

Fabrique de Pompes en tous genres
EN FONTE, PLOMB ET CUIVRE
Fabrique de tuyaux en plomb et étain. Spécialité de pompes à bière.
Auguste SAVART
38, rue du Moulin de Roubaix et rue du Général Chanzy
ROUBAIX 518

Photographie ELKAN
Rue Pellart, 74
Portraits émaillés en tous genres. Spécialité de grands portraits au charbon. Photo-peinture, photo-miniature.
Grands portraits peints à l'huile, depuis 30 francs. 519

LEMAY, changeur
55, rue des Champs, 55, Roubaix
Achat et vente au comptant des obligations aux bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers. Seule maison de change ne traitant pas les opérations de spéculation, de jeu, c'est à dire le terme et où les clients trouvent toutes les listes de Bruxelles, d'Anvers, etc., tirages parus à ce jour ou tirages nouveaux. Bureaux ouverts de 8 h. matin à 7 h. soir. Dimanches et fêtes exceptés. 520

PAPIERS ET SACS
Montens-Deschauwer
127, RUE DAUBENTON, ROUBAIX
PAPIER EN TOUS GENRES 521

MULNER-LECLERCQ
Rue de Lannoy, 21, Roubaix
Machines à coudre et à tricoter de tous systèmes.
Poêles américains, vélocipèdes et coffres-forts, prix de fabrique.
Réparations de tous systèmes de machines.
WOF, machine domestique. 522

DELGRANGE-BELMALME
ébéniste
Rue Saint-Joseph, 72bis, Roubaix
(Près l'église des Pères)
Fabrique et magasin de meubles en tous genres, ouvrage garanti. — Réparations de meubles soignées. 523

SPÉCIALITÉ DE DEUIL
CHAPEAUX, BONNETS
CRÊPE ANGLAIS
PHILIPPART
Rue de Lannoy, 27, Roubaix 528

FRANÇOIS DELOMBAERDE
Horticulteur à Mouveaux
Arrangement et entretien de jardins et parcs, par abonnements ou à la journée. Taille d'arbres, fauchage et entretien des pelouses. Arbres et plantes de toutes espèces. Fleurs coupées, bouquets et couronnes en tous genres. Dépôt de terre de Bruyères et de Purcet de bonne provenance. — Il suffit d'écrire pour être servi de suite. 527

ZURICH, Cie d'assurances contre les accidents. Polices individuelles contre les accidents de toute nature et collectives avec garantie de la responsabilité des patrons. — La Cie *Zurich* a pris part au règlement de la catastrophe du 5 novembre 1883, et elle a indemnisé les victimes de l'explosion du 15 décembre 1884. Elle règle annuellement, à Roubaix, près de 300 sinistres.
Direction particulière : M. L. DUTHOIT
17, rue St-Vincent de Paul. 531

COMMERCE

LAINES

ANVERS, 14 juin.

Quoique l'on signale plus de calme dans le Nord de la France où l'on attend l'ouverture des enchères de Londres (le 16 courant) avant d'entreprendre de nouvelles affaires, la demande est restée très vive sur notre marché.

Ayant reçu des ordres importants en filés, Verviers a acheté beaucoup d'agneaux, conjointement avec la fabrique et la spéculation qui ont enlevé de gros blocs de laines-mères.

Sous cette impulsion les prix ont graduellement monté et sont revenus à la pleine parité de ceux de l'an dernier à pareille époque, en les dépassant même pour certaines qualités.

Les cours actuels sont d'environ 10 c. pour les Buenos-Ayres laines-mères, 10/15 pour les Buenos-Ayres et Montevideo agneaux, et 5 c. pour les Montevideo laines-mères au-dessus de ceux de nos enchères de mai.

Les ventes de cette semaine comportent 2.639 b. en majeure partie pour Verviers.

Arrivages 3.100 balles Plata.

Transit 860 balles Plata.

Stock ce jour 22.321 balles dont 16.635 balles de La Plata.

Peaux de moutons. — Sans affaires, la majeure partie de notre stock de 283 balles étant tenue hors du marché. E. KARCHER.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 15 juin.

Ventes : 370 balles. Marché calme.

LIVERPOOL, 15 juin.

Fête.

NEW-YORK, 14 mai.

Middling Up